

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 20

Artikel: Un bal à la Côte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand je pense aux ennuis, aux revers du début ;
 Nous allions à tâtons et toujours loin du but ;
 A notre comité, et pour chaque séance,
 Nous arrivions tout feu, tous armés d'éloquence ;
 Chacun disait son mot et donnait un conseil ;
 L'Artistique semblait sortir de son sommeil ;
 Il fallait un beau drame, un joyeux vaudeville,
 Quelque chose de bien qui fit parler en ville.
 Nous étions dix, au moins, mais tous des directeurs
 Tous voulant commander : mais pas trace d'acteurs.
 Et néanmoins, déjà, nos nombreuses gazettes
 Avaient depuis longtemps embouché leurs trompettes ;
 Elles disaient en chœur, aux lecteurs attentifs :
 « Nous aurons un hiver des plus récréatifs,
 » Notre Société littéraire, artistique,
 » Prend un nouvel essor, un élan magnifique ;
 » Drames, concerts, chansons, spectres émouvants,
 » Chefs-d'œuvre de Molière et grands tableaux vivants,
 » Voilà qui vaudra mieux que les flatteurs mensonges
 » De ceux qui nous font voir un théâtre en nos songes!...
 » De ces délassements, pour ne point être privés,
 » Prenez donc vos billets ! tous vont être enlevés. »
 Malgré ces beaux discours, malgré cette réclame,
 Nous n'avions rien, hélas, rien à mettre au programme !
 Permettez, cependant, quand je dis rien... mais si :
 Nous aurions pu, je crois, le composer ainsi :
 « Au Casino, jeudi, grande et belle soirée !
 » Plusieurs bancs rembourrés, salle bien éclairée,
 » Toile peinte, où l'on voit la chapelle de Tell,
 » Et le buste ébauché d'un poète immortel. —
 » Tout dans ce beau local, nous plaît et nous attire :
 » Et ses beaux ornements, et l'air qu'on y respire,
 » Ses fenêtres au sud, ses fenêtres au nord,
 » Porte par où l'on entre et par laquelle on sort.
 » Mais on prie instamment qui voudra s'y distraire,
 » D'apporter avec soi, ce qu'il croit nécessaire. »

Nous ressemblions tous à cet hôte insensé
 Qui, sans la moindre gêne, et d'un air empressé,
 Invitait ses amis aux plaisirs de sa table,
 En laissant supposer un repas délectable ;
 Qui mettait les couverts sans avoir cependant,
 Une maigre bouchée à mettre sous la dent.
 Jugez donc des soucis, de l'embarras extrême
 De votre comité ! Et nous vous dirons même
 Que livrés à nous seuls, nous fûmes un moment
 Sur le point de céder au découragement.
 Mais nous luttions encore au bord du précipice
 Ne pouvant consentir au cruel sacrifice
 De nos plus beaux projets. Soudain, d'un ton railleur,
 Quelqu'un, voulant éteindre, hélas, le peu d'ardeur
 Qui nous restait encor dans ce moment critique,
 Osa nous proposer la mort de l'Artistique!...
 Entendant un conseil de si mauvais aloi,
 Une voix s'écria : « De grâce ! écoutez-moi !
 » Ce n'est point sans effort, qu'on franchit la barrière :
 » Non, nous ne voulons pas revenir en arrière.
 » Songez-vous que déjà, cent billets sont vendus,
 » Que les fonds, aux preneurs, devraient être rendus,
 » Et qu'un pareil affront serait une défaite
 » Pour nous humiliante, une chute complète ?
 » Voulez-vous reculer et laisser croire ainsi
 » Que l'amour des beaux-arts n'a plus de place ici ;
 » Que Lausanne, livrée au matérialisme,
 » Aux goûts plus relevés impose le mutisme ?
 » Que notre seul mobile est toujours l'intérêt,
 » Et qu'après le travail, quand la nuit apparaît,
 » Il suffit simplement pour bien couler sa vie,
 » Voir sans trop de soucis sa journée accomplie,
 » Il suffit, au café, d'un entretien banal,
 » D'une chope de bière en lisant son journal,
 » D'un cigare éniyant et qu'on savoure à l'aise
 » En berçant son ennui sur le dos d'une chaise ;
 » De ricaner sur tout et de veiller fort tard,
 » D'exercer son talent sur le drap du billard ?

» Non, non, de notre temps faisons meilleur usage ;
 » Il est d'autres plaisirs, amis, prenons courage!...
 Celui qui nous parlait avec ce zèle ardent,
 Applaudissons-le tous : c'est notre président !

.....
 Et peu de jours après, votre carte d'entrée,
 Perdait un de ses coins : donc première soirée.
 Elle reçut de vous l'accueil le plus flatteur ;
 Des autres elle fut l'engageant précurseur
 Par son joyeux entrain, sa pleine réussite,
 Grâce au concours aimable, à l'éclatant mérite
 De cette douce voix qui vient de vous charmer,
 Qui des secrets de l'art sait si bien s'animer
 Et qui, semblable au chant de tendre Philomèle,
 Nous revient chaque fois plus vibrante et plus belle.
 N'oublions pas non plus de faire compliment
 A la jeune *Liebe*, cet *amour* allemand,
 Grande artiste, déjà, dans un corps de poupée...
 Et dans un second coin, la carte fut coupée.

La troisième soirée eut le sort malheureux
 De tomber justement sur ce moment fiévreux
 Où Lausanne semblait revenir aux journées
 Qui marquèrent leur sceau durant dix-sept années.
 Je dis sur ce moment où, pour nos députés,
 Deux partis en présence et tous deux entêtés,
 Avec acharnement préconisaient leur liste.
 La *Patrie* en courroux tançait le *Nouvelliste* ;
 La prudente *Gazette* écoutait la rumeur
 Et cherchait à parer les coups de l'*Eclair*.
 On entendait aussi murmurer l'*Estafette* ;
 Nulle feuille, en ces jours, ne put rester muette ;
 Le petit *Conteur* même eut la démangeaison
 De se joindre au caquet, croyant avoir raison.
 Tel était ce moment qu'une innocente femme
 Distribuait en paix notre pauvre programme,
 Trouva sur son chemin quelqu'un qui l'arrêta :
 — Citoyenne, voyons, quelle liste as-tu là ?
 — Oh tranquillisez-vous, c'est la liste artistique!...
 — Hé bien, retire-toi, nullité politique!...

Pendant que ce conflit semblait tout absorber,
 On vit de votre carte un nouveau coin tomber.
 Nous pourrons donc, ce soir, malgré tant de mécomptes,
 Avoir le doux plaisir de boucler tous nos comptes ;
 Et d'après ce dicton depuis longtemps admis
 « Qu'un bon compte après lui laisse de bons amis. »
 Nous osons espérer que toujours l'Artistique
 Retrouvera chez vous un accueil sympathique,
 Un appui ferme et sûr. Oh oui, nous l'espérons :
 N'est-ce pas, l'an prochain, nous nous retrouverons !

L. M.

Un bal à la Côte.

Au mois de janvier 186... dans un des plus beaux villages de la Côte, il y avait bal.

Or, la jeunesse de l'endroit avait, par mesure d'économie probablement, engagé une musique étrangère, laissant de côté un excellent trompette de la localité qui, maintes fois déjà, avait fait ses preuves.

Donc, le dit trompette, ou plutôt caporal-trompette, laissé en face de ses lauriers, réfléchissait profondément à l'instabilité des choses humaines, à la gloire en général, et à celle des musiciens et des artistes en particulier.

Ces réflexions profondes lui suggérèrent une idée. Or, que ne peut-on faire avec une idée !

Il fit part de la sienne à trois de ses amis ne faisant plus partie de la jeunesse, et pour cause : ils étaient mariés. Chacun sait que, si l'on devient membre

d'une telle société à l'âge de seize ans, on en sort par le fait seul du mariage, et la dernière fois que l'on trinque avec ses amis, c'est quand ils viennent chercher les vingt, cinquante ou cent francs qu'ils estiment valoir l'épouse.

Il faut aussi savoir que le village en question compte une nombreuse vieille jeunesse, regrettant parfois le vieux temps, et ayant beaucoup de peine à se faire au joug du mariage, si joug il y a.

La proposition que notre caporal-trompette fit à ses amis était très simple : « Si les hommes mariés veulent donner un bal à leurs femmes, dit-il, je m'engage à jouer deux jours ; j'y mets seulement deux conditions.

1° Les jeunes gens seront exclus du bal et ne prendront aucune part à la fête.

2° Les musiciens recevront chacun deux pots de vin par jour et seront admis au banquet. »

La proposition fut adoptée à la majorité d'une voix ; puis l'on décida, à l'unanimité, de soumettre de nouveau cette importante question à l'examen de sept jeunes hommes qui se réunirent le jour suivant.

Cette nouvelle assemblée, composée de deux lettrés, trois carabiniers, un artilleur et un ancien soldat du train, tous mariés, adopta avec enthousiasme la proposition qui lui était soumise, et l'un des lettrés (le jeune), rédigea, séance tenante, la pièce ci-dessous :

Les soussignés s'étant réunis d'un commun accord pour organiser un bal, ont arrêté les points (*sic*) suivants :

1° Pour faire partie de la fête, il faut être marié ou l'avoir été ;

2° Le bal aura lieu à l'auberge communale, le 24 février 186... ;

3° Le citoyen A. P., caporal-trompette, s'engage à fournir une musique pour le prix de 50 fr. La fanfare comptera de six à huit musiciens ;

4° Outre le bal, il y aura un banquet, auquel assisteront tous les souscripteurs des présentes conditions ;

5° Chacun de ceux-ci aura le droit d'inviter un ami au banquet ;

6° Les femmes des sociétaires et celles des invités pourront être admises au repas ;

7° Les souscripteurs et les invités supporteront, par portions égales, les frais du bal ;

8° Le prix du banquet est fixé à 2 fr. 50 par tête pour les hommes, et à 1 fr. 50 pour leurs épouses ;

9° Chaque sociétaire paiera sa quote-part du banquet, celle de son épouse, de l'invité et de sa femme, si ces trois dernières personnes assistent au repas ;

10° Les souscripteurs sont tenus de se présenter à la fête en habit et chapeau de cérémonie ;

11° Tout citoyen ayant signé les présentes conditions sera obligé de prendre part à la fête, sauf empêchement majeur ;

12° Chaque souscripteur déposera, avant la fête, 2 fr., qui seront remis au caissier.

(*Suivent 59 signatures*).

La pièce ci-dessus écrite, il s'agissait de la faire signer ; deux des *sept* se chargèrent de la besogne. Or, ce n'était pas chose facile, à cause de l'opposition plus ou moins grande de quelques maris, et de celle

encore plus grande de quelques dames qui, tout haut, disaient *non*, et tout bas pensaient *oui*.

Mais les ambassadeurs, au lieu de s'effrayer, eurent l'heureuse idée de s'adresser premièrement à M. le syndic, et ensuite aux hommes de poids ; ces personnages importants ayant signé, le reste ne fit plus de résistance.

C'est toujours l'histoire de la collation offerte aux demoiselles !

Joyeux de leurs succès, les délégués poussèrent l'audace jusqu'à vouloir s'annexer les paisibles habitants d'un petit village voisin. Le premier à qui ils s'adressèrent leur répondit : « Mais... la... c'est une idée ; et si ma femme veut consentir à cette chose... la... je crois tout de même... la... que la proposition n'est pas... la... des plus mauvaises. On m'y avait bien dit à la fromagère, mais... la... vous comprenez bien... la... que je n'y avais pas cru. En sorte que, vous savez, je lui le dirai... la... et ce serait bien la metzance... la... si elle dit *non*. »

Le grand jour arrivé, une quinzaine de jeunes hommes, musique en tête, parcoururent le village pour ramasser les dames, ainsi que cela se pratique dans le canton de Vaud ; à l'une des extrémités du village, un septuagénaire, encore vert et ingambe, entendant la fanfare, cria à sa femme « Décheins vite, Susette, lé voaitsé. » La Suzette, qui n'est jamais pressée, répondit : « Atteins on momenet, ne pu pas mettré mé z'es-carpins. »

Heureusement que toutes ces braves femmes, plus impatientes de commencer la fête que leurs maris, ne se firent pas trop attendre. Quand le cortège fut revenu devant l'auberge, soixante-dix-huit personnes étaient réunies. Ce cortège présentait quelque chose de nouveau, de curieux, d'original : de jeunes mariés, à peine hors de la lune de miel, y coudoyaient des couples qui auraient pu célébrer le mariage d'or ; l'habit nouveau, de fin drap, n'avait pas honte de se trouver côte à côte avec l'antique habit de nos pères. Mais ce qu'il y avait de plus pittoresque, de plus disparate, si je puis m'exprimer ainsi, c'étaient les formes étranges, fantastiques, incroyables de certains chapeaux-tubes ou *bobines*, ainsi qu'on les nomme à la Côte. Il faut savoir qu'on y porte généralement le pochard ou le cavour, et tel qui, dans une *occasion importante*, doit revêtir l'habit noir et se coiffer du chapeau fatal, va emprunter ce dernier chez le premier voisin qui en possède un. Je connais même un jeune homme qui s'est marié avec celui du régent.

Donc les *tubes* étaient de formes diverses, depuis l'élégant et léger chapeau acheté l'année dernière à Genève jusqu'au chapeau du grand-père, au fond plus large que les ailes ; depuis le chapeau haut de six pouces jusqu'à celui dont la hauteur semblait uniquement destinée à cacher ce que la taille de celui qui le porte a de trop exigü ; il y en avait de toutes les formes, de tous les goûts, et même de toutes les couleurs !

Je ne vous parlerai pas des habits à manches trop courtes et à queues d'hirondelle battant les mollets, ni des cravates de soie serrant le cou à gêner la respiration, et dont les bouts s'en allaient à volonté à droite et à gauche, ni des cols de chemise soigneusement

empesés et déchirant les oreilles, ni des gros souliers ferrés avec lesquels on peut si bien marquer le pas, ni de... mais, je m'arrête, car je n'en finirais pas; et puis, je crois l'avoir dit, il y avait bon nombre de jeunes mariés qui, certes, auraient pu figurer avec honneur dans un salon s'ils eussent eu le gilet blanc et les gants idem.

Quant aux dames, je ne puis que leur rendre hommage : elles avaient mis leurs plus belles robes de soie, de satin, de mousseline et de jaconat, car il faisait chaud le 21 février 186..., et toutes avaient..., la crinoline!

Si je ne vous parle ni des colliers, ni des chaînes d'or, ni des boucles d'oreilles, c'est par la raison bien simple qu'on n'en porte peu ou point à la Côte; en revanche, les broches et les alliances y sont en faveur.

On voyait dans ce cortège le syndic, aimable et gracieux, conduisant M^{me} la syndique encore plus aimable; le secrétaire municipal avec sa gentille petite femme, puis venaient de riches vigneron, alertes et vigoureux, songeant avec plaisir au temps où il leur était si doux de sentir s'appuyer sur leur bras le bras de leur bien-aimée. Car, hélas! il faut bien le dire, le campagnard vaudois, une fois marié, ne donne plus le bras à sa femme. Etrange contradiction!

Le boulanger, bien que boîteux encore, marchait fièrement, ayant à son côté la boulangère toute guillerette; le charron et le maréchal semblaient de jeunes garçons; le menuisier, le charpentier, le tisserand et tant d'autres, jeunes et vieux, beaux et laids, marchaient au pas, impatients de franchir le seuil de la porte.

Sur ce seuil, un gendarme gardait l'entrée du bal. Aucun profane n'était admis. Les invités, au nombre desquels on remarquait M. le préfet, le juge de paix, le notaire et l'architecte, ouvrirent le bal. Tout se passa convenablement et gaîment; une politesse exquise et du meilleur goût ne cessa de régner pendant toute la soirée. A sept heures, un excellent dîner réunissait les danseurs dans une chambre haute, autour de deux grandes tables chargées des meilleurs mets; on y voyait du bœuf, du ris de veau, d'excellent poisson, du pâté, deux jambons ornés de fleurs artificielles et de quelques branches de céleri; tout cela faisait tressaillir d'aise les amateurs de la bonne chère. Le repas commença silencieusement et comme il convient à des gourmets; mais bientôt l'excellent *la Côte* vieux délia les langues; d'ailleurs le premier appétit était satisfait. Il fallut alors nommer un major de table.

Le premier toast, à *la patrie*, fut porté par le jeune lettré dont j'ai déjà parlé au commencement de mon récit; les paroles chaleureuses et bien senties qu'il prononça firent vibrer toutes les cordes patriotiques de ces braves Côtis et soulevèrent un tonnerre d'applaudissements.

Un second toast fut porté aux charmantes dames qui embellissaient la fête: beau sexe et sexe laid en furent satisfaits. Monsieur le préfet remercia gracieusement le comité qui l'avait invité, puis il attira l'attention des convives sur les *conséquences probables* de cette fête, en portant un toast au 21 novembre.

Le vieux lettré se leva, réclama la silence, et, après avoir vidé son verre, prononça lentement, distinctement et solennellement les paroles suivantes:

Belles dames, honorables messieurs, chers amis,

Un ancien a dit : *Omnes omnibus!* Ces deux mots latins signifient, dans notre pauvre langue française, *tous pour tous*. Oui, messieurs, tous pour tous! voilà de belles paroles! C'est le contraire du *chacun pour soi* inventé par un égoïste. Périssent l'égoïsme et vive la fraternité! Sans la fraternité, messieurs, sans la fraternité, mesdames, (ah! pourquoi ne peut-on pas dire *sœurénité*), cette vie serait bien misérable. Où seraient les banquets? Où seraient les agapes fraternelles? Chacun pour soi! Hélas que ces trois mots sont étroits! qu'ils sont froids! qu'ils sont laids! Inscrivons donc sur notre bannière communale : *Omnes omnibus*, comme nos aïeux ont écrit sur leur drapeau : *un pour tous, tous pour un*.

Vivent la liberté, l'égalité, la fraternité et la paternité! (*Bravos, trépignements et grognements à la façon anglaise*).

Le discours savant et sérieux du lettré ayant diversément impressionné l'auditoire, l'ami Fritz, ancien élève du collège de Rolle, jeune homme plein d'esprit et d'humour, demanda la parole, et prononça au milieu de l'hilarité générale, le petit discours suivant :

Messieurs et mesdames,

Ce dîner est le plus beau jour de ma vie! c'est-à-dire que le plus beau jour de tous les jours de ma vie est le jour où nous dînons ici, tous ensemble réunis, joyeux, autour de cette table chargée de mets nombreux et délicieux.

Puisse-t-il, ce beau jour, puisse-t-il... puisse-t-il se terminer gaîment; et... puissions-nous... puissions-nous, tous, garder toujours le souvenir de ce beau jour!

On battit un *ban* pour le beau jour et un *ban redoublé* pour l'orateur.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'exposition universelle de 1867, à Paris, au lieu de fermer au 1^{er} octobre, restera ouverte toute l'année. Les bâtiments de l'exposition seront brillamment éclairés et resteront ouverts chaque jour jusqu'à minuit. Les visiteurs auront donc la faculté de juger l'effet des lumières sur les mille et une merveilles qui seront arrivées là de tous les points de l'univers.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. l'ingénieur H.-F. Bessard, actuellement professeur-adjoint à l'École polytechnique de Zurich, vient d'être appelé à la chaire de génie civil à l'École polytechnique de Riga.

Le manque de place nous oblige de renvoyer au prochain numéro la suite de notre article sur *Coppet*.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.